ZONES INTERMEDIAIRES

Zones intermédiaires
Les limites du modèle agricole productiviste ?

MARS

2 novembre 2026

chambres-agriculture.fr

Magali Catteau – Service Etudes économiques et prospectives
Chambres d'agriculture France
Magali.catteau@france.chambres-agriculture.fr

CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE



Un historique de la notion de ZI

D’une définition historique à une définition administrative

L’émergence d’une définition

Article INRA, Arnaldi-Martin, Lherm, 2002 :

- « Territoires ruraux sans avantages agricoles particuliers et les plus touchés par les mesures de modulation des primes PAC »

<u>Fragilités structurelles</u>

- Revenu dépendant des aides directes ou agro-environnementales
- Exploitations sensibles aux changements de la politique agricole
- Peu de filière locale de qualité

<u>Dualité du territoire (Indre)</u>

- « Localisé entre le Massif central et la plaine céréalière de la Beauce » : ni zones de plaines ni zones de montagne
- Partie Nord : production de céréales et oléagineux (exportée sur le marché intra et extra communautaire)
- Partie Sud : prairies pour élevage allaitant (ovin et bovin)

Double vulnérabilité : dépendances aux aides PAC et aux marchés mondiaux

→ « La fragilité des exploitations dépend de leur capacité à réagir et à s’adapter aux réformes du système d’aides directes »

CHAMBRES D’AGRICULTURE FRANCE

Fiche MAEC système de GC adaptée aux ZI

Modalités de définition du zonage

- Rendement moyen département du blé tendre : limite de 66q/ha à 70q/ha (moy- 2007/2012)
- Carte des sols définie avec l'INRA : calcaires, faible épaisseur et forte porosité

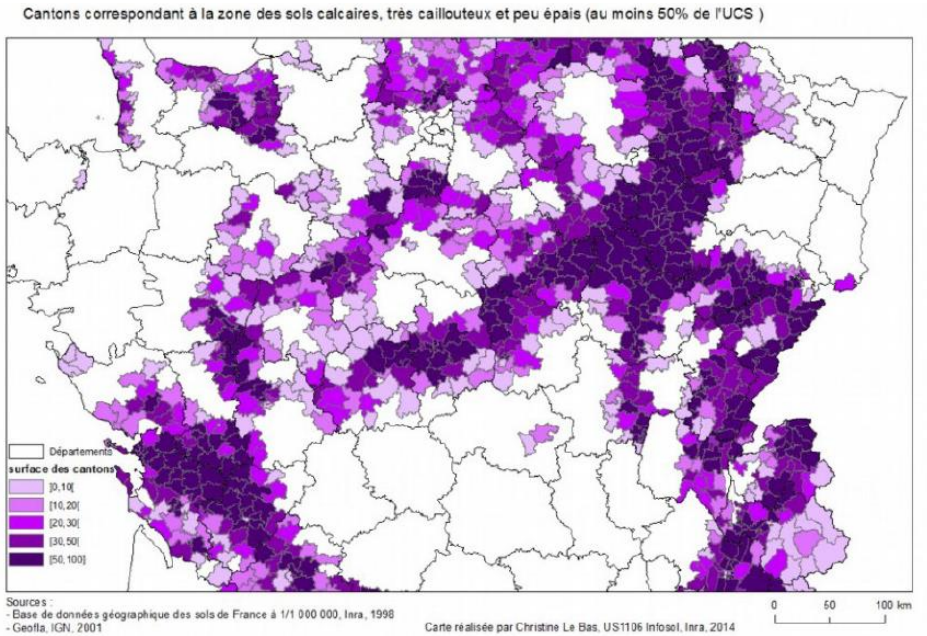
Adaptation du cahier des charges MAEC GC :

- Agrandissement des exploitations lié à des rendements moindres et une simplification des assolements

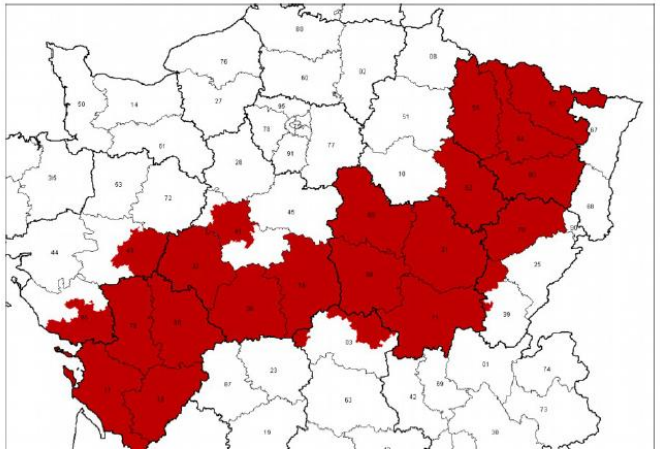
→ Définition administrative et politique des ZI

ZI : bande diagonale sur le territoire allant de la Lorraine aux Charentes

Figure 2: Cantons en petites terres à cailloux (source : INRA)



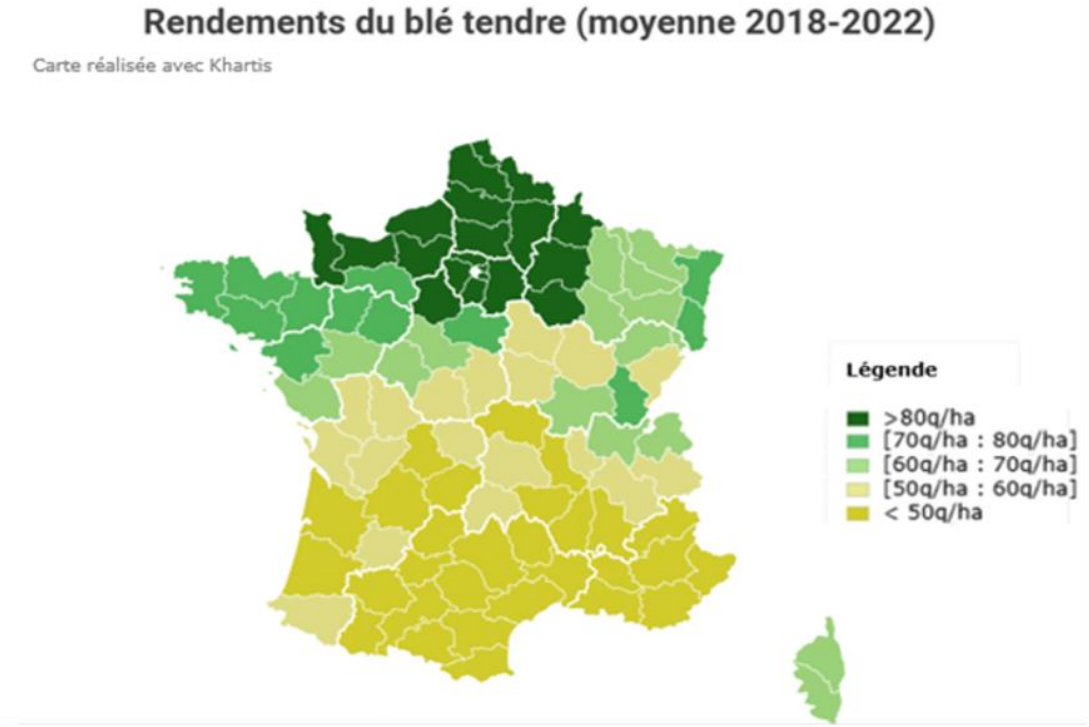
Annexe 3 : Délimitation de la zone intermédiaire



CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

Enjeux agronomiques et environnementaux

- Disparités de **rendements** : moyenne nationale : 72q/ha vs 60 q/ha dans les 18 départements entièrement en ZI
- Des **sols calcaires**, de faible profondeur et caillouteux + risques climatiques (sécheresse, gels tardifs)
- **Hyperspécialisation** céréalière : abandon de la polyculture élevage, rotation CBO (+21 % entre 1988 et 2010), agrandissement et impacts de la PAC
- Usage **d'intrants** et de produits phytosanitaires : vulnérabilité aux marchés mondiaux et résistance aux herbicides



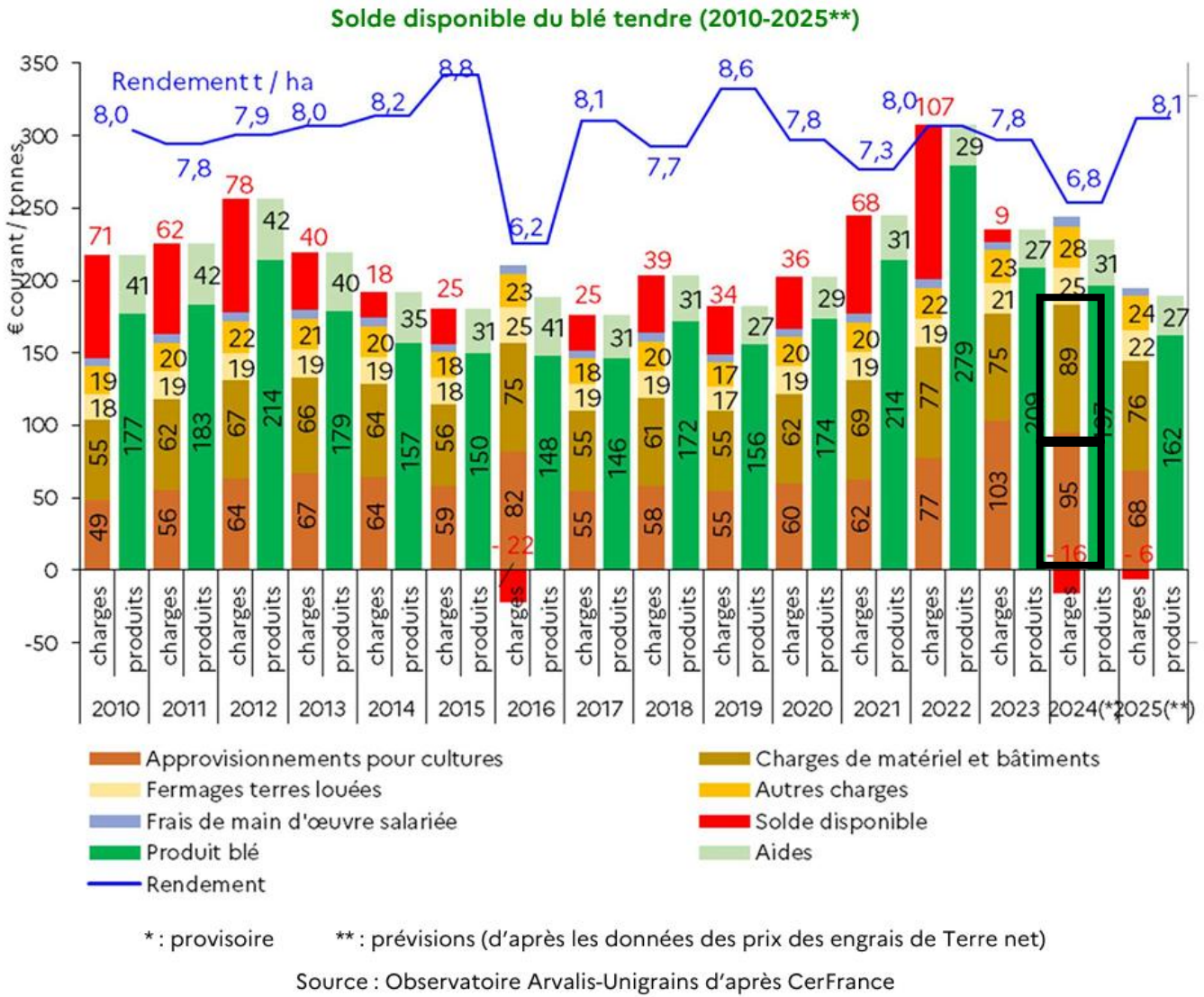
CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

Enjeux économiques - charges

- Charges de **mécanisation** : env. 30 à 50 % des charges en blé tendre
- **RCAI blé fragilisé** : - 83 % en 2023, -76 % en 2024

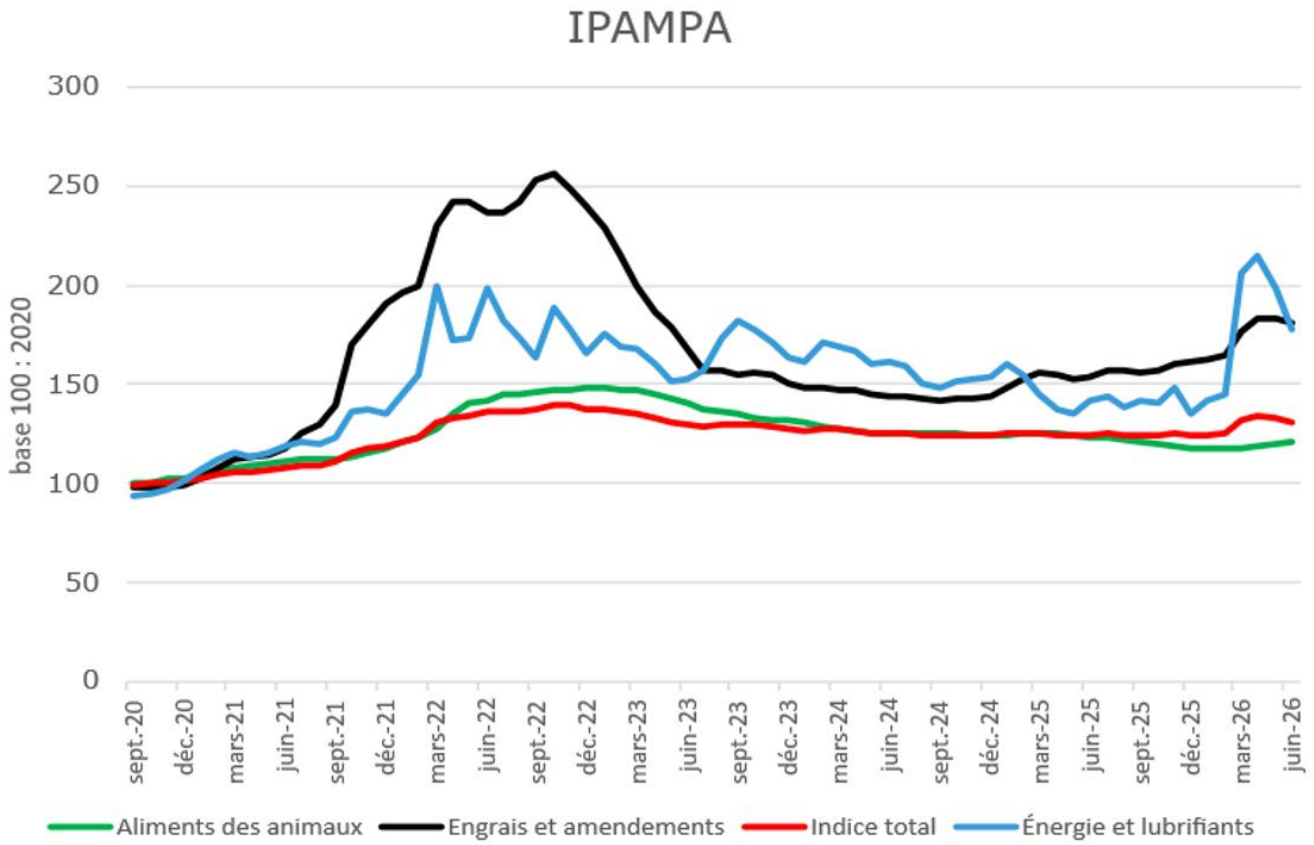
- Charges de mécanisation = premier poste de charges d'une exploitation agricole
- **Mécanisation** et **intrants** : env. 80 % des charges totales

- La part des intrants dans les charges a progressé : 42 % (moy 2022-2024) vs 36 % (moy 2010-2012)
- Appro + matériel : +51 %



Enjeux économiques - intrants

- Usage d'intrants et de produits phytosanitaires : **vulnérabilité aux marchés mondiaux**



Poste engrais et amendements : 14% des charges totales, 21% lors de la guerre en Ukraine, part retombée à 15% ensuite

Avril 2026/2025 : +9,1%
Energie : +55,8%
Engrais et amendements : +18%

CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

Enjeux économiques - intrants

- **Usage d'intrants et de produits phytosanitaires : vulnérabilité aux marchés mondiaux**





Source : trading economics

CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

Enjeux économiques – revenus

- **Dépendance** aux aides : + de 90% de l'EBE dans les ZI de 21 et 89

Des exploitations **plus sensibilisées** que leurs voisines en plaine :
- revenu + faibles (en Côte-d'Or revenu moyen < de 35%, dans l'Yonne de 21%)
- écarts qui se creusent

Les ZI cumulent des faibles rendements, charges fixes élevées et intrants couteux ce qui limitent mécaniquement l'EBE

- Les aides jouent un rôle de stabilisateur
- Dépendance structurelle : la rentabilité repose sur les subventions plus que sur la performance économique
- Vulnérabilité aux évolutions des politiques agricoles (Arnaldi-Martin, Lherm, 2002)

CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

Enjeux économiques – industrie et aval

- **Faible VA locale** : peu de filière d'aval, de transformation, SIQO

Le cheptel de bovins en France, en milliers de têtes

Source : Agreste – Enquête cheptel

	1983	2000	2014	2023	2024
Total bovins	23,5	20,3	19,2	16,8	16,4
Vaches laitières	7,2	4,2	3,7	3,2	3,1
Vaches allaitantes	2,9	4,3	4,1	3,7	3,6

- 228 abattoirs en 2010, selon Normabev. Ils n'étaient plus que 179 en 2024, soit une baisse de 21 % (Réussir)

- Fermeture de 70 % des laiteries dans le bassin Haute-Marne/Lorraine depuis 1970 (De La Haye Saint Hilaire, 2023)
- Concentration industrielle : laiteries locales absorbées par des grands groupes nationaux (Lactalis, Savencia, Sodiaal)
- Rationalisation logistique a réduit l'ancrage territorial des filières

- Enjeu sur la décapitalisation

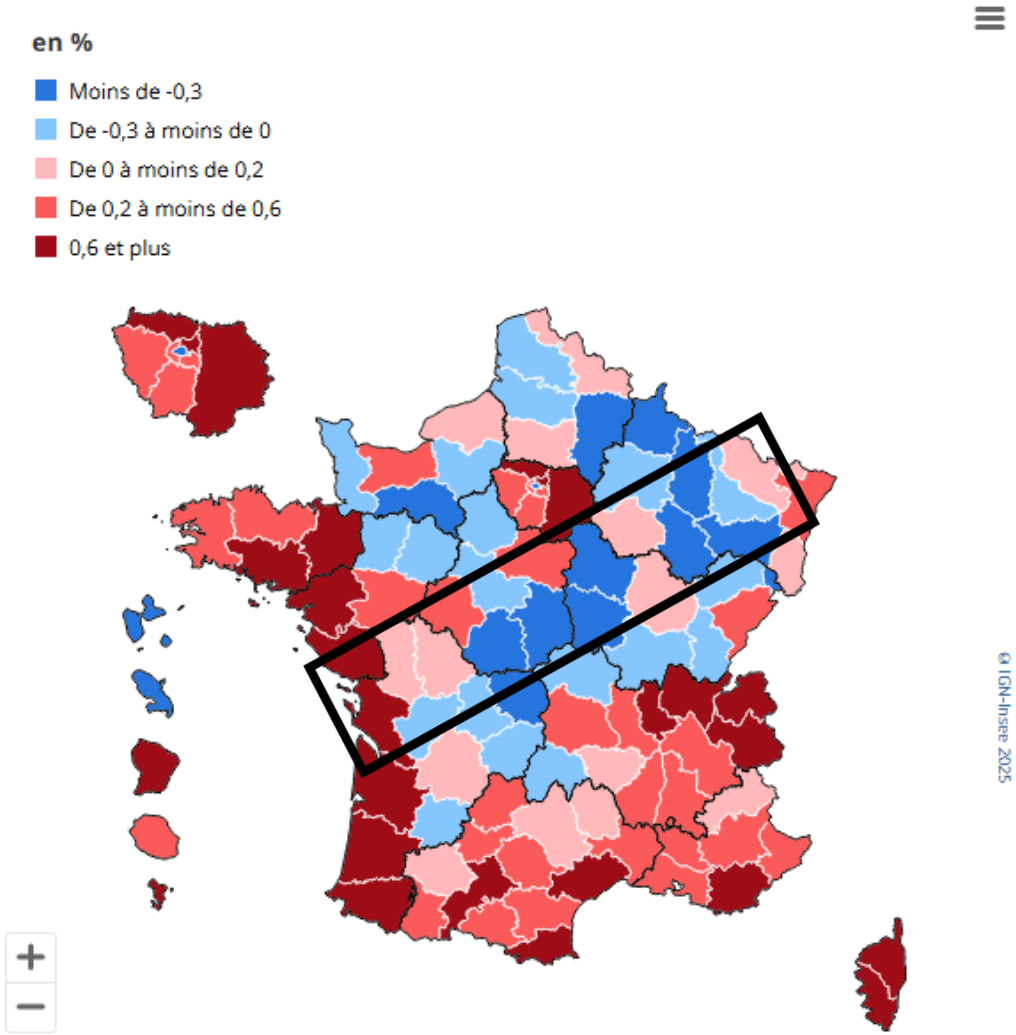
CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

Enjeux territoriaux – densité de population

- Déclin démographique et industriel (rationalisation industrielle, coûts logistiques, faible densité de population)
- Transmission difficile

  - Main d'œuvre indisponible
  - Niche de diversification et manque de débouchés (cultures à bas niveau d'intrants, bio…)
  - Processus de **rationalisation industrielle**

Figure 1 – Évolution annuelle moyenne de la population entre 2016 et 2022



Source : INSEE

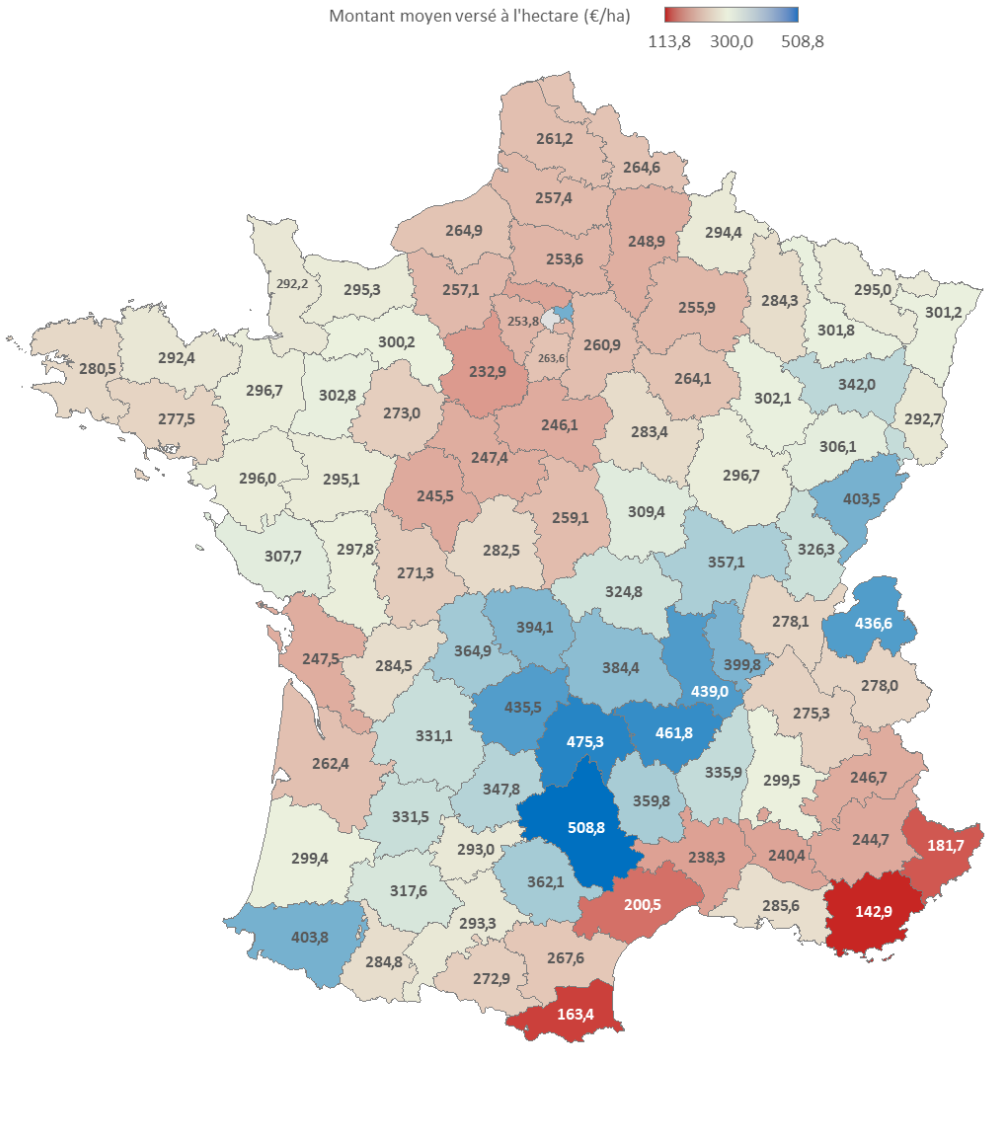


Des aides pour les zones intermédiaires

Cadrage et attractivité des MAEC ZI depuis 2014

Les ZI oubliées de la PAC ?

Illustration : montant moyen reçu par ha au titre de la campagne PAC 2023 (Aides du premier pilier + ICHN + MAEC/BIO + Assurance Récolte)



Une première aide aux ZI dans la PAC 2014

Une MAEC système grandes cultures vouée à accompagner les changements de pratiques à l'échelle du système d'exploitation afin d'améliorer sa performance environnementale

- Engagement sur 5 ans
- Implanter au moins 4 cultures différentes dès la 2ème année
- Avoir au moins 3% de légumineuses la 2ème année et 5 % à partir de la 3ème année
- Limiter les traitements phytosanitaires : à la dernière année d'engagement, l'indice de fréquence de traitement (IFT) doit être inférieur d'au moins 20% à celui du territoire pour les produits herbicides (30% pour le 1er niveau de la MAEC non adaptée) et d'au moins 35 % pour les produits non herbicides.

Freins

- Montants de 74€/ha (vs 90 à 234 €/ha pour la MAEC classique)
- Exigences jugées difficiles : réduction des IFT

CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

Performance, résilience ou robustesse

D'après la thèse réalisée par Lore Elène Jan, 2022, Robustesse et stratégies d'adaptation des exploitations de zones intermédiaires, Institut Agro Dijon

Performance	Résilience	Robustesse
• Efficience technique et économique	• Capacité à absorber ou surmonter un choc de façon à ce que le système se maintienne • = Adaptation	• Maintien des performances malgré les aléas • = Résistance + stabilité des performances
• Optimisation du système dans un contexte stable (systèmes spécialisés et productifs, agrandissement, intrants et rendements)	• Ajustements rapides (travail, intrants, assolement), apprentissage, adaptation sur le long terme et flexibilité	• Réduction de la sensibilité ou augmentation de ses performances (diversification, autonomie protéique, mutualisation)
• Quelle capacité du système en cas d'aléas ou d'instabilité ?	• Permet de tenir mais pas de durer • Peu maintenir un système dans un état indésirable	• « Permet de minimiser la variabilité de ses résultats malgré des aléas, tout en maintenant un certain niveau de performance »

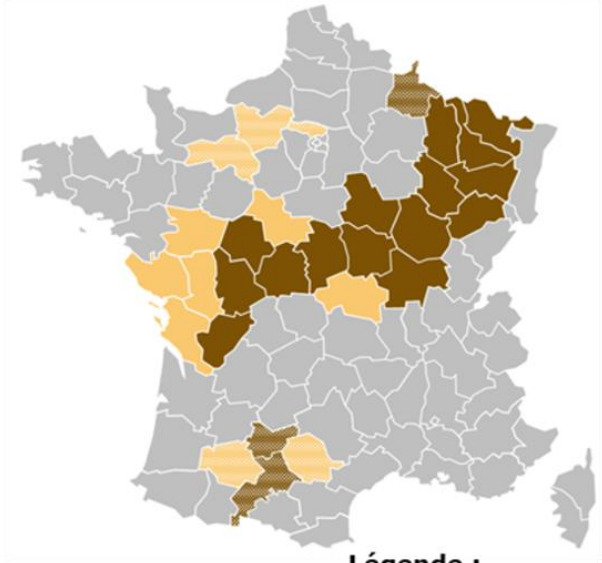
On distingue 2 principaux types d'exploitations en difficulté :

- Exploitations moins sensibles mais peu performantes: taux d'endettements + élevés, EBE (€/ha) + faibles
- Exploitations performantes mais sensibles (aléas économiques, climatiques…) : taille et capital élevés

CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

Zonage des exploitations ZI

Départements situés en zones intermédiaires d'après la PAC 2023-2027



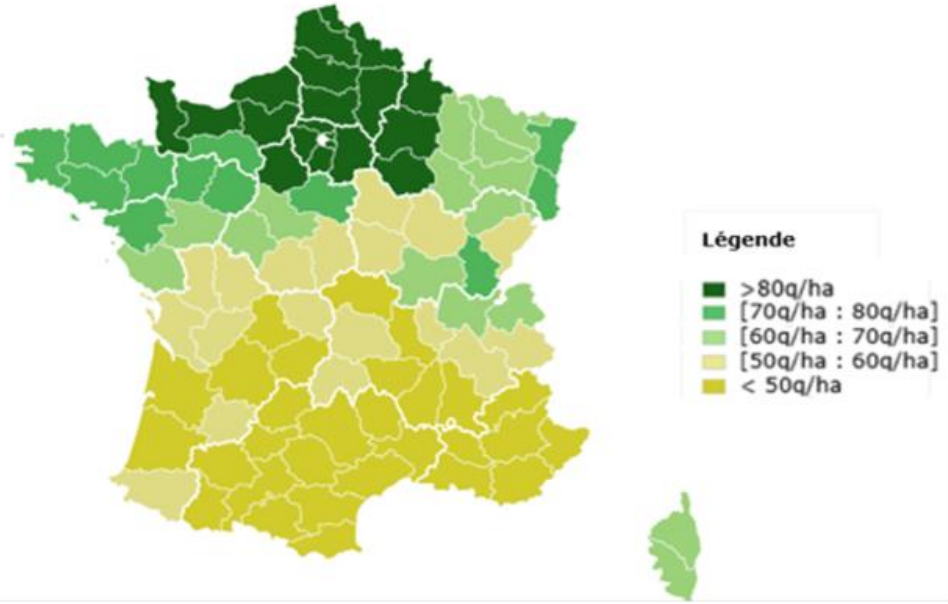
Légende :
Jaune : départements partiellement en ZI
Marron : départements en grande partie ou entièrement en ZI
Hachurés : départements en ZI depuis la programmation PAC 2023

Chambres d'agriculture France

Source : PAC 2023-2027

Rendements du blé tendre (moyenne 2018-2022)

Carte réalisée avec Khartis



Chambres d'agriculture France

Source : Statistique agricole annuelle

La PAC 2023-2027 a élargit le zonage ZI à 1 département du Grand Est, 2 de Normandie, 1 d'IDF, et 4 d'Occitanie = Risque que la catégorie ne devienne qu'un outil de ciblage des MAEC ?

CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

Une MAEC élargie en 2023

Depuis la PAC 2023 les MAEC ZI sont définies localement

- Opérateur local identifie un enjeu ZI, propose une MAEC dans le cadre de son PAEC, validé ou refusé par la DRAAF

- MAEC système : ZIGC, ZIPE

Mon assolement présente-t-il plus de **80% de grandes cultures** sur la SAU ?	
Si oui, je solliciterai la MAEC système ZI **Grandes Cultures - ZIGC**	**Si non,** je solliciterai la MAEC système ZI **Polyculture-Elevage - ZIPE**

Source : CA36

MAEC sollicitée	Montant unitaire annuel	Plafond à l'exploitation (transparence GAEC)	Plafond à l'exploitation (transparence GAEC)
MAEC système ZI Polyculture-Elevage – **ZIPE**	69 €/ha/an	142 ha	9 798 € / an / exploitation
MAEC système ZI Grandes Cultures – **ZIGC**	92 €/ha/an	142 ha	13 064 € / an / exploitation

- D'autres types de MAEC ZI selon les régions : autonomie fourragère, fertilisation, réduction des phyto, couverture du sol

CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

Une MAEC repensée pour 2023

Critères d'entrée : être agriculteur actif, engager au moins 90% des terres arables de l'exploitation, disposer d'un diagnostic agroécologique de l'exportation fourni par l'opérateur local des MAEC

Exigences : cultures BNI, réduction des IFT, obligations de rotations et diversification, IAE, chargement moyen annuel (UGB/ha)…

Freins :

- Critères d'entrée difficiles à atteindre → de nombreux agriculteurs exclus
- Critères techniques difficiles : notamment BNI/PT élevés, réduction des IFT
- Complexité administrative et manque d'harmonisation régionale
- Des montants jugés insuffisants (69 à 92€/ha) + plafonds faibles limitant l'intérêt
- Durée 3 ans incompatible avec gestion des rotations.

CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE



Solutions ?

La robustesse pour les zones intermédiaires

CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

Renforcer la robustesse des exploitations

- Evolution des pratiques culturales : introduction de légumineuses, allongement des rotations → réduction de l'usage de produits phytosanitaires et réduction de la dépendance à une production (mais enjeu sur les débouchés)

- Association animal-végétal : introduction d'élevage de volaille, création d'ateliers d'élevage communs dans plusieurs exploitations céréalières → retour des cycles de l'azote (mais enjeu sur la charge de travail, investissements, acceptations sociales et débouchés compétitifs)

- Mutualisation du matériel agricole (ex : CUMA) et intégration dans des réseaux (syndicats, chambres d'agriculture, GIEE) → mettre en commun des facteurs de production, partage d'expérience,
- La mise en commun du matériel pourrait participer à réduire de 31 % les charges de mécanisation dans les exploitations céréalières (en 2023 : 20 % des récoltes réalisées via des CUMA vs 15 % en 2023)

CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

Renforcer la robustesse du territoire

Projet de diversification de l'activité agricole
- Agrotourisme → valorisation du territoire et du terroir
- Énergie → complément de revenus et réponse à une demande (attention aux réseau saturés, l'instruction des dossiers progresse parfois plus vite que leur capacité à raccorder)

Projets alimentaires territoriaux
- Récréer des débouchés pour les producteurs
- Soutenir la transformation locale (filières d'aval) et réduire les coûts logistiques (mutualisation des flux, plateformes locales, circuits courts)
- Augmenter la valeur ajoutée locale
- Attirer des financements publics
- Encourager la création d'une gouvernance territoriale

CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE



Perspectives

CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

Future PAC

- La PAC est **englobée dans des Plans de Partenariats Nationaux et Régionaux** (PPNR) avec la politique de cohésion, les politiques migratoires. Les PPNR, EU Facility et Interreg sont financés par un même fonds unique

- Budget alloué à la PAC – volet soutien au revenu – de 293,7 Mds € courants auxquels s ’ajoutent 6,3 Mds € de la réserve agricole – dans un budget global de l’UE de 1 984,9 Mds €
  - Budget PAC 2021-2027 : 386,8 Mds € → perte pour la PAC estimée de près de 20%
  - **France – volet soutien au revenu annoncé à 50,9 Mds €. Programmation 2021-2027 budget PAC était de près de 65 Mds €**

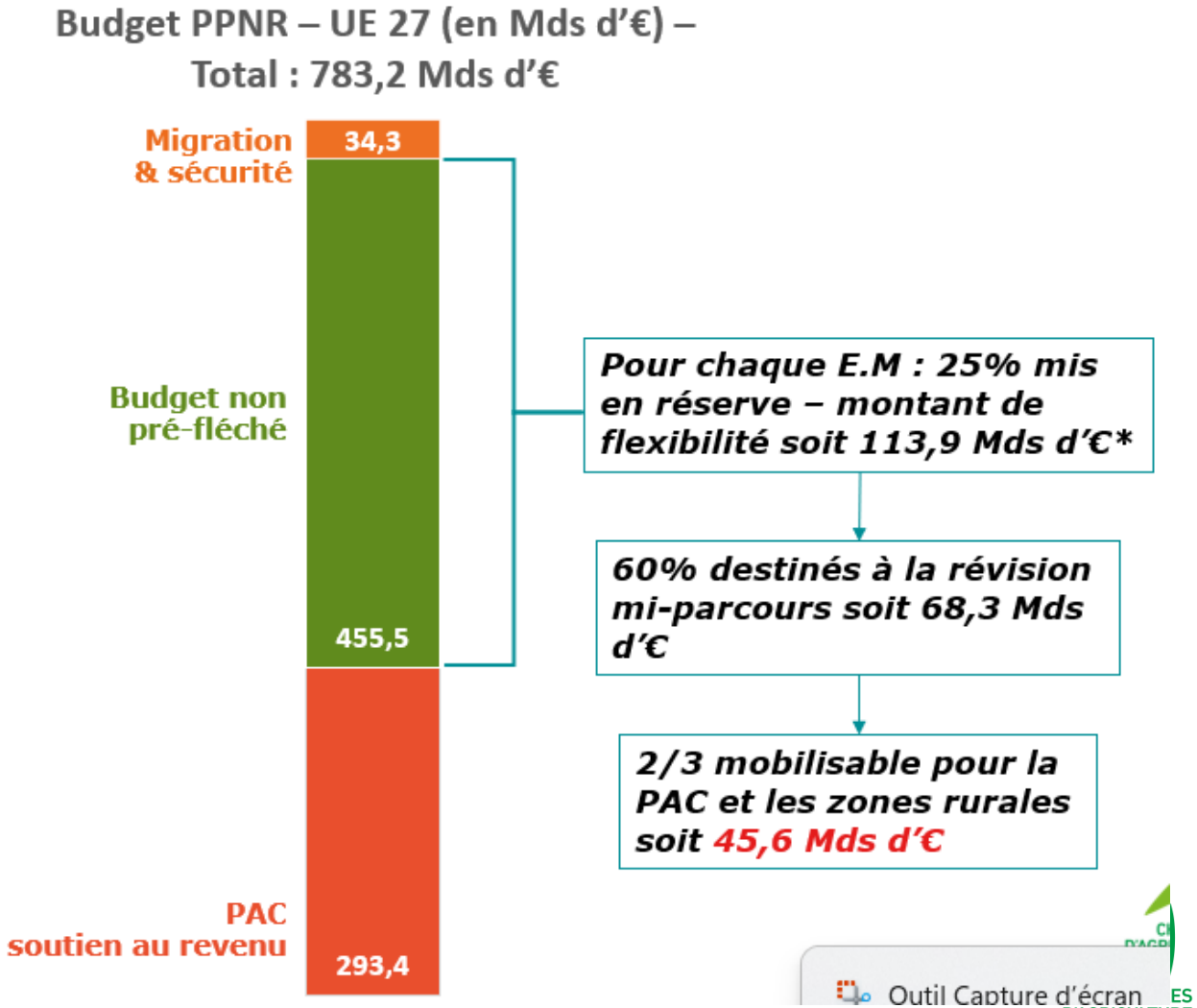
- Disparition de l’écorégime, au profit d’une intervention de soutiens aux actions environnementales unique cofinancée
- **Disparition de la structure à deux piliers**

CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

Budget PAC 2028-2032

Mécanisme de réserve et flexibilité

- **25 % du budget de chaque État membre mis en réserve** → Soit **113,9 Md€** au niveau UE. → C'est la "flexibilité" du PPNR : argent gelé en début de période
- Les aides environnementales ne sont pas protégées
- **60 % de cette réserve utilisée pour la révision à mi-parcours** → Sert à ajuster les politiques selon les crises (climat, marchés, géopolitique).
- **2/3 de ces 60 % fléchés vers la PAC et les zones rurales → 45,6 Md€** potentiellement injectés dans la PAC en cours de période



Mesures environnementales

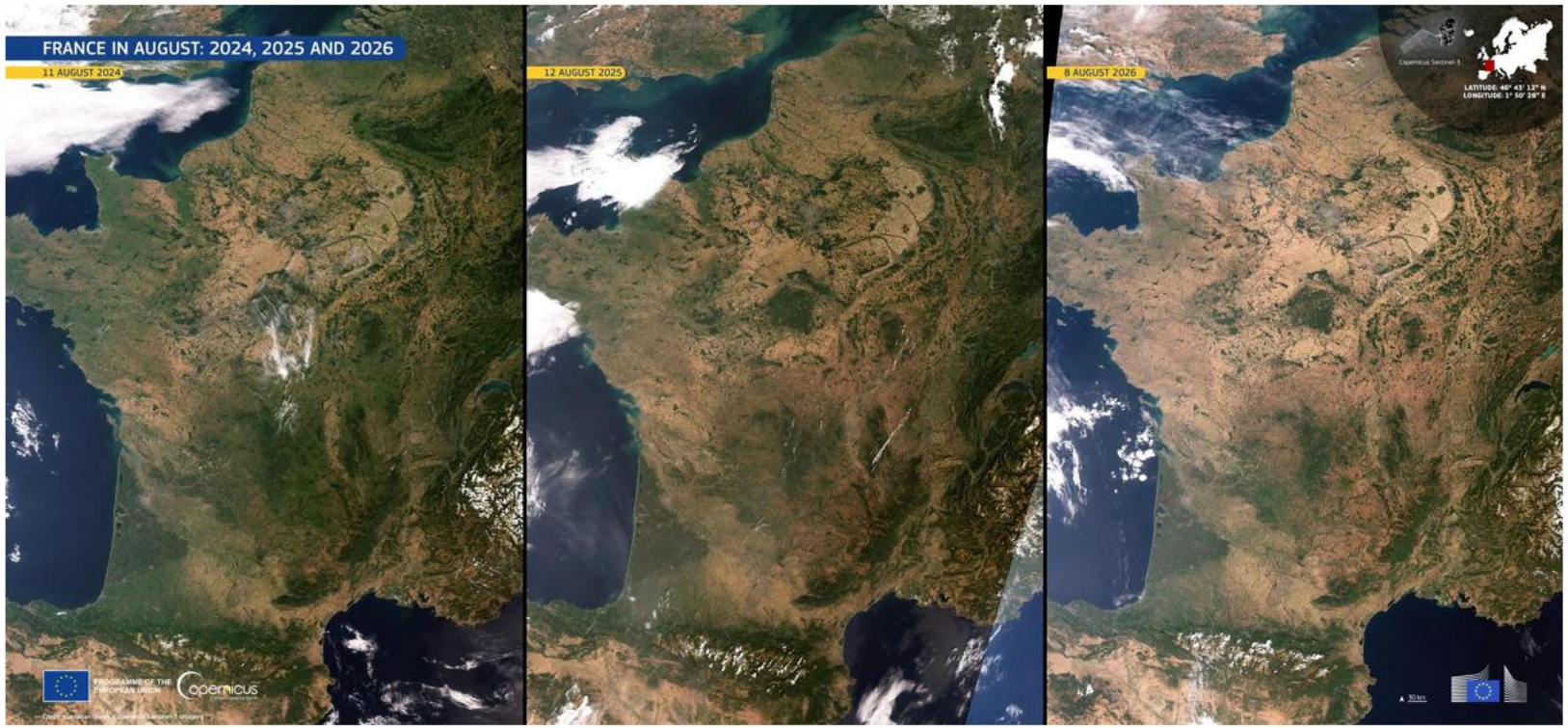
- Les Etats-membres doivent mettre en place des **mesures incitatives** pour les actions bénéfiques au climat et à l'environnement, avec deux volets :
  - **Engagements de gestion volontaires** – paiements annuels ou multi-annuels. *Peu de précision sur les modalités de soutien, pas de précision sur la prise en compte de surcoûts.*
  - **Transition volontaire** engageant l'exploitation ou une partie de l'exploitation.
    - Cadre global établi par l'EM définissant les transitions envisagées
    - **Plan de transition proposé par l'exploitant** – pas de cahier des charges
    - Plafonnement à 200 000 € sur la durée de la programmation et paiements échelonnés
- **Obligation de proposer des dispositions propres à l'agriculture biologique et aux systèmes d'élevage extensif dans les deux volets**

Mesure obligatoirement cofinancée – 30% de cofinancement minimum

CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

Le changement climatique : accélérateur de crise

- Déficit hydrique de 70 % au niveau national
- 94 % des nappes phréatiques sont en baisse et 63 % en dessous des normales mensuelles (vs 44% en 2025)



CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

Les limites du modèle agricole ?

Les zones intermédiaires représentent-elle aujourd'hui les limites du modèle agricole spécialisé et intégré sur les marchés mondiaux ?

- Définition/cadrage à revoir ?
- Quelle place pour l'irrigation ?
- Entreprises de travaux agricoles
- Association de l'élevage : ruminants ? granivores ? Tensions entre débouchés et intérêts agronomiques
- Filières énergétiques : méthanisation, agrivoltaïsme
- Quelle place pour les soutiens financiers ?
- Prôner la robustesse, résilience, performance ?

CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE